



VILLE DE  
CHAMPAGNE SUR OISE

## ARRETE MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT PLACE DU GENERAL DE GAULLE

FD/SC N°<sup>22</sup>...../2023

Le Maire de la ville de Champagne-sur-Oise,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants,  
Vu le Code de la Voirie Routière,  
Vu le Code de la Route et notamment les articles R417-10 et R325-1,  
Vu le Code Pénal et notamment l'article R610-5,

Considérant que la Municipalité organise la cérémonie de commémoration du Souvenir dédiée aux Victimes de la Déportation et aux héros de la Résistance, le samedi 29 avril 2023 à 17h30, il y a lieu d'interdire la circulation et le stationnement Place du Général de Gaulle, plus particulièrement sur la totalité du périmètre délimité par les 15 places matérialisées au sol (du monument aux morts sur une longueur de 5 places et largeur de 3 places). à compter du samedi 29 avril 2023 à 08h00 jusqu'au samedi 29 avril 2023 à 19h00 pour permettre le bon déroulement de la cérémonie.

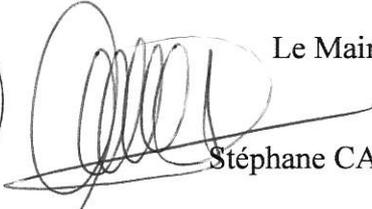
### ARRETE

- Article 1er :** La circulation et le stationnement de tout véhicule, Place du Général de Gaulle, sera interdit à compter du samedi 29 avril 2023 à 08h00 jusqu'au samedi 29 avril 2023 à 19h00, plus particulièrement sur la totalité du périmètre délimité par les 15 places matérialisées au sol (du monument aux morts sur une longueur de 5 places et largeur de 3 places).
- Article 2 :** Les véhicules en infraction pourront être verbalisés et mis en fourrière conformément aux textes en vigueur.
- Article 3 :** Les barrières portant cet arrêté seront mises en place par la Police Municipale.
- Article 4 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs.  
Ampliation du présent arrêté qui sera transmis :  
- Monsieur le Capitaine de la Brigade de Gendarmerie de Persan  
- La Police Municipale de Champagne-sur-Oise  
- Les Services Techniques de la commune  
- Le Chef de Corps du Centre de Secours et d'Incendie de Champagne sur Oise.

Fait à Champagne-sur-Oise le mardi 14 mars 2023



Le Maire,

  
Stéphane CARTEADO

Mairie de Champagne-sur-Oise – 08bis place du Général de Gaulle  
95660 Champagne-sur-Oise  
Tél. 01 30 28 77 77 - Fax. 01 39 37 0 3 88